

Association de Recherche sur la Conception Architecturale Numérique (ARCAN)

Adresse : 16 Avenue des Gobelins, 75005 Paris

Mél. : catherine.deshayes@maacc.archi.fr

Compte rendu du Conseil d'Administration 2014

Le 22/05/2014 de 10h à 12h par Webex

Nombre de membres présents : **7** (Catherine Deshayes ; François Guéna ; Sylvain Kubicki ; Pierre Leclercq ; Michel Légise ; Geneviève Martin ; Gilles Halin).

Nombre de membres excusés : 1 (Philippe Marin)

Ordre du jour :

L'ordre du jour est basé sur le dernier compte-rendu (AG_17juin2013_F.doc), et principalement sur les « Questions diverses : Projet et site » qui fondent le lien entre les membres.

A) Le site :

- 1) Mise à jour des informations
- 2) Mise en commun des Publications
- 3) Notes de lecture d'ouvrages scientifiques

B) Aide à l'organisation des journées SCAN

- 1) Aide à l'organisation ou organisation
- 2) Prévoir et établir les comités : comité scientifique, de lecture, organisateur

C) A discuter :

- 1) le prix du poster
- 2) La participation des membres du CA et des adhérents. (Qui veut prendre quoi en charge ?)
Montant de la cotisation et l'adhésion d'entreprise ou d'organisme à Arcan.
- 3) Questions diverses

L'ordre ne sera peut-être pas respecté car Sylvain, qui finalement pourra assister en partie à la réunion, souhaite être présent pour les questions se rapportant à SCAN.

La séance a débuté à 10h05'.

Le Conseil était présidé par Mme Catherine Deshayes, présidente de l'association.

Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Mme Geneviève Martin, secrétaire de l'association.

A.1. Le site : Mise à jour des informations

Présenté par Deshayes Catherine.

« Chacun devrait envoyer des informations à Aurélie qui centralise l'ensemble et les actualise sur le site. Le bureau propose d'ouvrir ces charges aux membres de l'association qui souhaiteraient s'impliquer d'avantage et qui pourront y consacrer un peu de temps ».

Il est constaté que dans la pratique peu d'information sont envoyées à Aurélie (aurelie.fabijanec@gmail.com). Il est demandé aux membres une plus grande implication et un partage des charges. Qui veut bien s'occuper de quoi ?

Quant au site www.maacc.archi.fr/ARCAN, les membres remarquent que certains liens restent inaccessibles. Il est également demandé de ne plus afficher la liste des membres sur le site web.

A.2. Le site : Mise en commun des Publications

Présenté par Deshayes Catherine

« L'objectif est de mettre en commun des publications autour du numérique en architecture et urbanisme soit sous forme d'article (en .pdf), soit de références bibliographiques sous forme de liste avec des mots clés et précisant où on peut les trouver (Hal /cnrs ou lien internet ou comme orbi.ulg.ac.be.... Le bureau propose que la tâche reste soit dédiée à des doctorants, soit à un membre du CA en tenant compte du fait que cela prend beaucoup de temps de mettre cette liste à jour. Il est aussi possible de combiner la mise à jour des publications autour du numérique avec les ateliers doctoraux. En effet, les doctorants sont demandeurs de partager des références. Classer ces publications par thèmes pourrait enrichir les activités de l'atelier doctoral. Les publications seront majoritairement en français suivant la volonté de l'association de rassembler la communauté francophone autour du numérique en architecture et urbanisme..) »

Cette tâche reste plutôt difficile à réaliser dans le cadre de l'école doctorale et cela émane plutôt de la bonne volonté des doctorants. Actuellement, on ne compte qu'une douzaine d'inscriptions pour l'atelier doctoral à SCAN'14.

Il est proposé de faire plutôt des liens vers les laboratoires qui participent à ARCAN. En effet, on y trouve des listes d'articles ou des liens vers des bases de données de publications (orbi.ulg.ac.be).

« De manière à ne pas trop charger les doctorants, l'assemblée générale propose de voir les possibilités d'automatisation des requêtes bibliographiques via le site d'ARCAN.

François et Pierre font des propositions (lien RSS) pour le site internet. »

Fait en partie grâce à Aurélie

A.3. Le site : Notes de lecture d'ouvrages scientifiques

En cours, souci de synchronisation cette année : (cf : Mail du 21 octobre et du 4 novembre 2013 pour un rappel d'engagement sur les notes de lecture non reçues)

B.1. Journées SCAN : Aide à l'organisation

Pour soutenir les organisateurs de séminaire SCAN les années futures, il est demandé à Sylvain Kubicki de mettre en ligne ou de fournir les trames et le parchemin :

- Le budget (min. 10000 euros) et coûts antérieurs, en précisant que le budget ne sera pas géré par l'association,
- Le programme des journées et leurs commentaires (gestion du temps des orateurs, des débats, posters étudiants, école doctorale, académie d'architecture, et tout événement qui peut attirer des participants),
- Rassembler les informations nécessaires pour le site web,
- Planning des tâches (18 mois de préparation),
- Des listes de contacts et diffusion,

L'éditeur pour les publications de SCAN> PUN-Presses Universitaires de Lorraine.

Il est rappelé que les responsabilités financière et juridique sont à la charge des organisateurs.

B.2. Journées SCAN : Prévoir et établir les comités

La proposition suivante est faite à partir de ce qui a été décidé et acté à l'AG du 17 juin 2013 à Paris.

Christian Brassac (CODISANT, Nancy)

Thierry Ciblac (Maacc, Paris),

Jean-Pierre Couwenbergh (ISAB, Bruxelles, Belgique)

Marc-André Dabat (ABC, Marseille, France),

Françoise Darses (CNAM, Paris)

Catherine Deshayes (ENSAPVL, Paris),

Bernard Duprat, (ENSA, Lyon)

Daniel Estevez, (ENSA, Toulouse)

Isabelle Fasse (ABC, Marseille, France),

François Guéna (ENSAPVL, Paris),

Gilles Halin (ENSA- Nancy),

Manar Hammad, IFPO - Alep, Syrie

Gérard Hégron

Sylvain Kubicki (CRP Tudor, Luxembourg),

Pierre Leclercq (Ulg, Liège),

Michel Léglise (Toulouse),

Hervé Lequay (ARIA, Lyon, France)

Philippe Marin(ENSA de Lyon),

Geneviève Martin (Ulb, Bruxelles).

Jean-Pierre Peneau,

Philippe Boudon,

Paul Quintrand,

Louis-Paul Untersteller,

Jacques Zoller

Le comité scientifique est composé de toutes les personnes qui ont organisé les journées SCAN .La proposition a été acceptée par le CA de ce jour.

C.1. A discuter : Prix du poster

Il s'agit d'un livre (déjà repéré). Son prix s'élève à 50 euros.

C.2. A discuter : Participation des membres du CA et des adhérents

Il s'agit actuellement d'une cotisation individuelle. On constate cependant peu d'inscription même si la cotisation reste peu élevée. Il est proposé de faire une cotisation pour les laboratoires d'un montant de 150 à 200 € (organisme) et 1000 à 1500 € (entreprises) pour l'année. Cette possibilité permettrait d'augmenter les rentrées d'ARCAN. Pour faciliter la gestion, seule le représentant de l'organisme aurait un code d'accès mais fournirait néanmoins la liste des adhérents (5 personnes maximum). Au 1er janvier de l'année, un courrier sera envoyé à tous les contacts pour un appel à cotisation ARCAN ainsi que lors de chaque courrier aux membres.

Les membres ont un code d'accès au site web (gestion des accès avec les noms des adhérents). L'inscription à ARCAN permet une réduction aux journées SCAN.

- 1) Rapport financiers: Suivant le dernier relevé du 30 mars 2014, il y a sur le compte 248.45€
 - 2) Affectation des résultats : Affecter le résultat positif de 2013 en « report à nouveau », c'est-à-dire dans le fonctionnement général de l'association de l'année 2014
 - 3) Budget prévisionnel : report de la proposition de l'année 2013
 - 4) Montant de la cotisation : 10 euros ; 20 euros
- Nouvelles propositions :
- 150 -200 euros pour les labos (mettons-nous un nombre de personnes maximum ?)
 - 1000 -1500 euros pour les entreprises)

Important (à vérifier): ces nouvelles propositions demandent peut-être de changer les statuts auprès de la préfecture. (cf ARTICLE 4, ARTICLE 6 et ARTICLE 8 du statut)

ARTICLE 4 : L'association se compose de membres actifs ou adhérents, membres d'honneur, membres fondateurs, membres bienfaiteurs

ARTICLE 6 : Les membres

-Sont membres actifs ceux qui ont versé leur cotisation. Le montant des cotisations est proposé par le bureau et ratifié par l'assemblée générale.

-Sont membres d'honneur sur proposition du Bureau, les personnes qui ont rendu ou rendent des services importants à l'Association, qui ont contribué à lutter pour ses objectifs ou qui ont concouru de façon particulièrement efficace à la diffusion des connaissances scientifiques. Ils sont dispensés de cotisation.

-Sont membres fondateurs ceux qui ont créé cette association et sont de fait membres du conseil d'administration.

-Sont membres bienfaiteurs les personnes qui versent un droit d'entrée et une cotisation annuelle fixée l'assemblée générale.)

C.3. A discuter : Questions diverses

a) Demande de prise en charge des frais des membres du bureau répartie entre SCAN qui offrirait ou réduirait les frais d'inscription, les labos prendraient en charge les frais de mission et ARCAN les voyages. Pour rappel, lors de l'AG, les membres du bureau doivent être présents (président, vice-président, secrétaire, trésorier).

Question reportée : actuellement, les rentrées d'ARCAN sont trop faibles pour permettre un éventuel remboursement de ces frais. Les labos continuent à faire des efforts pour que l'association fonctionne.

b) Prochaines journées SCAN

Il y a aussi une proposition informelle d'organiser SCAN à Tunis qui n'a pas été retenue par le CA cette année. Cette dernière a été mise en attente car une proposition a retenue l'attention du CA car bien engagée. Il s'agit de Toulouse par Jean-Pierre Goulette. L'étude de faisabilité est en route à Toulouse avec un sujet « Mètre et paramètre, mesure et démesure du prochain ». Il faut lui demander de préparer une présentation de SCAN'16 pour juin 2014.

Mais notons que Pascal Joanne, directeur du Cerma à Nantes avait demandé d'organiser les prochaines journées SCAN en 2016. La proposition avait été retenue. Pour s'assurer de la position de Nantes avant de s'engager plus en avant sur celle de Toulouse, il est demandé de téléphoner à Pascal Joanne pour s'assurer de la position de Nantes (François s'engage à le faire) et Toulouse soumettra à l'AG sa proposition.

c) Création d'un réseau

Présenté par Deshayes Catherine.

Nous avons manqué la possibilité de former un réseau (tel que RAMAU) cette année. Cela permettrait de bénéficier du personnel mis à disposition, d'une reconnaissance dans le réseau archi et Recherche mais pas forcément de financement. Il est demandé que ce soit une école qui gère le réseau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H05'

Signature du président



Signature du secrétaire

